

APPEL D'OFFRE INTERNE MIO ACTIONS AU SUD 2019



Dépôt des dossiers avant le 18/03/2019 12:00

En cohérence avec les directives de la tutelle IRD, l'appel d'offres « Actions au Sud » du MIO vise à fournir un appui financier spécifiquement dédié aux programmes scientifiques conduits avec le Sud.

Les critères d'attribution de ces actions, outre l'excellence scientifique, sont : les collaborations avec les partenaires du Sud, la recherche au Sud, le montage pluri-équipes et les chantiers géographique prioritaires. Les demandes doivent être bien sûr justifiées, argumentées et préalablement discutées et validées au sein des équipes.

Dans le cadre exclusif des programmes et axes de recherches validés dans le plan quadriennal du MIO, **pourront être financés** :

- des projets ou actions scientifiques visant à renforcer ou créer des échanges avec nos partenaires du Sud.
- les actions de formation de doctorants ou boursiers du Sud dans le cadre d'un programme de recherche structuré.

Remarque : les actions inter-équipes localisées sur des sites différents (Marseille Toulon,...) avec des frais de petit matériel limités sont encouragées.

Présentation des demandes (sur 3 pages maximum et selon la fiche fournie) :

- Première page : 1) Titre du projet / Responsable 2) Contexte/Argumentaire d'un partenariat avec le Sud, 3) Présentation du partenaire, 4) Objectifs, résultats attendus ;
- Deuxième page : 1) Chercheurs et IT du MIO impliqués / Personnels du partenaire impliqués 2) Calendrier du projet / Echancier,
- Troisième page : 1) Listes de 6 publications clés des membres du projet Nord/Sud dont 2 du partenaire du Sud 2) Demande financière.

Les demandes devront être envoyées, **avant le 18 mars 2019 à 12:00**, par courrier électronique à thomas.changeux@mio.osupytheas.fr, pascal.lesage@mio.osupytheas.fr ainsi qu'aux responsables d'équipes correspondants. **La demande de financement ne devra pas excéder la somme de 8 000 Euros par projet.** Le montant global attribué pour cet AO est de **40 000 €**.

Evaluation et attribution des aides :

Les dossiers feront l'objet d'une courte présentation (10 minutes + 5 minutes de questions) par les porteurs des projets devant le Comité Exécutif du MIO. Un arbitrage devrait être rendu pour début avril 2019 avec une mise à disposition des crédits rapide en avril 2019.